

Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet e sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul cons rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version htm à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.

Rapport Autoviza® offert !

Ce rapport Autoviza® d'une valeur de 25 euros TTC vous est offert par **Leboncoin**.

**leboncoin****PEUGEOT - 308****90 000 Km**

Synthèse du véhicule



1 propriétaire à la date du rapport.

Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **2ème proprié**



contrôle de l'existence du véhicule.

L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregi dans le parc automobile français.



4 relevés kilométriques disponibles

l'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est



Aucune opération atypique détectée

Aucune opération atypique (import, sortie de parc et retour au parc) détectée.



Aucun usage spécial détecté

N'a pas servi comme véhicule de démonstration.

N'a pas servi comme véhicule école.



Historique du véhicule



2024, January 90 000 Km

Mise en vente **leboncoin**



2023, November 91 300 Km

Contrôle technique 

Type

Visite technique
périodique

Centre

AUTOSECURITE - CELI CONTROLE
TECHNIQUE BAGNERAIS

Départen

Hautes-
Pyrénées



2023, October

Reprise par un professionnel de l'automobile

Véhicule repris dans le département **des Hautes-Pyrénées (65)**



2023, October 90 000 Km

Mise en vente **leboncoin**



2023, October

Reprise par un professionnel de l'automobile

Véhicule repris dans le département **des Hautes-Pyrénées (65)**



2023, September 91 170 Km

Expertise du véhicule 

Type de sinistre

Collision avec un véhicule

Coût estimé des réparations

529.8€

Zone du choc

Avant

1

2016

Mise en circulation du véhicule, premier propriétaire

Mise en circulation

14/11/2016

Partenaires Autoviza®



A propos des expertises suite à un/des sinistre(s)

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 9 janvier 2018 prévoit, dans sa mesure n°16, de mieux protéger les acheteurs de véhicules d'occasion en mettant à leur disposition l'historique des réparations importantes sur les véhicules. Avec le présent paragraphe, Autoviza® répond à ce souci de transparence, qui est une avancée par rapport à ce qui existait auparavant. Les expertises listées dans le relevé de kilométrage ont été réalisées par des experts en automobiles partenaires Autoviza®. D'autres expertises peuvent avoir été réalisées par d'autres experts en automobiles et ne pas y figurer.

Un expert en automobiles, profession réglementée par le code de la route, est un généraliste du véhicule sous toutes ses formes dont il connaît parfaitement la structure ; son activité répond aux besoins de la Sécurité routière, de la justice, des assureurs, de professionnels ou de particuliers.

* Lorsque ces données sont disponibles auprès des partenaires d'Autoviza®.

A propos des données du rapport Autoviza®

Propriétaires et nombre de mains administratives

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise. Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout d'une période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratives, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne. De même, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

Données courantes sur la vie du véhicule

Données relevées à l'occasion de mises en ventes, contrôles techniques, entretien/réparations, expertises, etc. Les informations provenant de partenaires Autoviza® sont présentes, lorsqu'elles sont disponibles. Le véhicule peut également avoir fait l'objet d'autres opérations auprès d'entités non partenaires Autoviza®; ces opérations n'apparaîtront alors pas dans le rapport.

Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude et la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne pourra être imputée à Autoviza®.

excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de New General Company, RC Paris 522 869 890. Contact : info@autoviza.fr.